

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

45016

Objet

INDEMNITE AU
CONTROLEUR DES
CONTRIBUTIONS DIRECTES

DATE DE CONVOCATION

14 février 1975

DATE D'AFFICHAGE

14 février 1975

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 18

Nombre de votants 21

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quinze
le vingt et un février à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Monsieur Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, STIPAL, BUCHET, DUFOUR, BUJARD, Melle FOUCHE, MM. COLLE, BARDE, NAULIN, DOIREAU, DELAIR, LACHAUD, BROTEAU, BOUCHET, Mme FAVIERE, Dr. DOMEQ, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. LARGETEAU par M. TETARD
M. MONTRON par M. BUCHET
Maître TAP par M. COLLE

Absents : MM. M. RIVIERE, M. BERLAND, M. BOUTET, M. BARRIERE, M. PAPEAU

M. M. DELAIR

a été élu Secrétaire.

Le Rapporteur expose au Conseil Municipal que Monsieur ALCHER, Contrôleur des Contributions Directes, demande par lettre du 8 janvier 1975 la revalorisation de l'indemnité qui lui est versée par la VILLE DE ROYAN.

Cette indemnité fixée à 1 200 FR (MILLE DEUX CENTS FRANCS) par an en 1963, n'a pas été revalorisée depuis cette époque.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis de la Commission Municipale des Finances en date du 29 Janvier 1975, proposant de fixer l'indemnité à 2 400 FR (DEUX MILLE QUATRE CENTS FRANCS) par an, à compter du 1er janvier 1975.

DECIDE :

- de fixer à 2 400 FR (DEUX MILLE QUATRE CENTS FRANCS) par an à compter du 1er janvier 1975, l'indemnité allouée à Monsieur ALCHER, Contrôleur des Contributions Directes,
- d'imputer la dépense sur le CHAPITRE 934 - ART. 615 du Budget.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance
Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD

